

□ Syndicalisme agricole

L'action socialiste dans le monde paysan

Bernard Lambert

Dans un précédent article (1), nous disions ici même que l'alternative pour l'agriculture était coopérative.

De quelle coopération s'agit-il ?

Pour opposer des contre-projets à ceux des firmes internationales, il ne s'agit pas de promouvoir des coopératives de dimension communale ou cantonale. En réalité, les régions devraient pouvoir s'organiser pour n'avoir progressivement qu'un nombre très limité de centres de décision coopératifs. Nous entendons bien les protestations : « L'homme, que deviendra-t-il là-dedans ? Il sera noyé. La démocratie, comment s'exercera-t-elle ? Il n'y en aura plus et en définitive, ce système sera semblable au capitalisme. »

C'est possible mais non inévitable et ce, pour plusieurs raisons :

— Il y a des investissements indispensables qui ne peuvent être réalisés efficacement qu'à une vaste échelle. La recherche expérimentale, par exemple, ne peut être supportée par une coopérative isolée.

— Certains services communs sont absolument nécessaires : planification des investissements, unification des réseaux commerciaux, des services achats, etc.

— La dimension n'est pas un critère décisif de démocratie. Le directeur d'une coopérative composée de dix adhérents peut être un véritable dictateur s'il refuse la *circulation de l'information*. Le premier impératif de toute démocratie est en effet de mettre les gens en mesure de faire des choix et donc de leur faire connaître objectivement les questions posées.

Décentralisation et contrôle syndical

La concentration économique n'est pas exclusive d'une décentralisation de la gestion, et celle-ci peut être réalisée de diverses manières.

a) *Décentralisation géographique*

Autour de l'agence, du magasin local, nous pouvons imaginer un conseil d'agriculteurs représentant les adhérents du secteur géographique ainsi déterminé.

Ce conseil serait directement responsable de la bonne marche de cette unité de base. Une partie des ristournes de fin d'année pourrait dépendre des résultats obtenus à ce niveau.

b) *Décentralisation par produit*

Chaque branche de production peut avoir également son conseil de producteurs responsables des résultats obtenus dans la spécialité et élisant son représentant au conseil d'administration.

c) *Contrôle syndical*

A côté du comité d'entreprise ouvrier, il pourrait y avoir un comité d'entreprise issu du syndicalisme agricole. Il est indispensable en effet que chaque adhérent puisse avoir par ce canal un recours direct contre l'éventuel arbitraire de l'administration coopérative. Il est souhaitable que le syndicalisme, qui a le souci non seulement de l'économie mais aussi de l'ensemble des problèmes posés aux travailleurs, puisse les exprimer à l'intérieur même de la structure économique.

Cette organisation économique peut-elle éviter de pratiquer l'intégration des exploitations ? Non, parce que cette technique neutre en elle-même, est indispensable à l'organisation rationnelle de la production, en fonction des débouchés. Il sera même indispensable que cette intégration, dont l'agriculteur restera collectivement maître d'oeuvre, soit extrêmement étroite. La coopérative pourra-t-elle, par exemple, lorsqu'elle proposera un contrat au coopérateur, lui garantir un prix lui permettant d'amortir un matériel individuel mal adapté et sous-employé ? Elle sera en fait conduite à lui suggérer, comme condition au contrat, un équipement en commun avec ses voisins pour obtenir l'optimum de rentabilité et ne pas grever le produit de charges artificielles. Il en va de même pour l'achat du sol à chaque génération.

Vers un corporatisme ou vers un socialisme agricole ?

En supposant tout ce programme mis en place (et

nous sommes loin du compte), pourrions-nous affirmer que l'agriculture est entrée dans la phase socialiste ? Non : il resterait à faire tomber plusieurs obstacles et non des moindres.

1) Historiquement, les coopératives n'ont pas acquis une réputation très, très brillante dans leur comportement à l'égard des ouvriers. En fait, ceux-ci sont souvent considérés comme étant au service des agriculteurs, apporteurs de capitaux. Ce réflexe corporatiste est contraire à l'esprit coopératif qui veut que chaque homme représente un poids égal, quel que soit son apport de capitaux. Enfin, quelle est la motivation de l'agriculteur coopérateur ? Il est propriétaire d'un produit qu'il a créé, au travers duquel il s'est exprimé en tant que travailleur. Sous peine d'en être dépossédé, il doit le remettre dans la masse des produits fabriqués par les autres coopérateurs. Il en reste propriétaire mais dans un cadre collectif. Lorsque ce produit sort de la coopérative, transformé, conditionné, vendu, à qui appartient-il encore ? Aux seuls coopérateurs ? Non, tous les ouvriers, par leur travail, y ont ajouté de la valeur. Il leur appartient donc pour une part. Pourquoi alors ne seraient-ils pas coopérateurs au même titre que les agriculteurs, c'est-à-dire avec leurs représentants à l'intérieur de l'organe de décision, le conseil d'administration ? Nous n'en sommes pas là, hélas ! Ce qui prouve qu'en agriculture, nous n'avons pas encore dépassé l'aspect corporatiste des structures.

2) D'une manière plus générale, ce repliement du milieu sur lui-même reste le grand risque. Même si nous gagnons cette bataille dont le sens peut être socialiste, l'environnement restera capitaliste au moins jusqu'à la prise du pouvoir par la gauche. La prise de conscience économique peut conduire, mais ne conduit pas nécessairement, à une prise de conscience politique globale. Ce ne sont pas quelques actions communes avec les centrales syndicales ouvrières, qui conduiront l'agriculteur coopérateur, en partant de son expérience, à contester fondamentalement le mode de vie tel que nous le connaissons dans notre société capitaliste.

Ouverture du milieu agricole à l'action socialiste

L'analyse de l'évolution agricole nous oblige à aborder un problème en face duquel trop de responsables, y compris de gauche, ont pendant trop longtemps joué à la politique de l'autruche, celui du transfert de la population agricole.

Quand on sait qu'en France 150.000 travailleurs environ quittent chaque année l'agriculture, quand on sait que l'évolution technique et économique décrite ci-dessus risque non pas de freiner, mais d'accroître ce mouvement, il est criminel de

prétendre, soit que les transferts n'existent pas ou plutôt qu'ils ne devraient pas exister, soit qu'ils sont exclusivement le fait du capitaliste. Si cette dernière affirmation était vraie, il faudrait nous expliquer par quelle technique la gauche au pouvoir parviendrait à arrêter ces départs.

Ce que nous devons dire au contraire, et les agriculteurs comprendront ce langage, c'est que seul un régime socialiste peut réellement planifier et donc humaniser ces départs qui constituent actuellement une véritable déportation.

Le premier article de ce plan des départs doit être une véritable démocratisation de l'enseignement. N'oublions pas que le milieu agricole est proportionnellement la plus grande victime d'un enseignement non démocratique.

Il nous faut ensuite poser le problème non seulement de la formation professionnelle, mais aussi des structures industrielles d'accueil, c'est-à-dire de l'industrialisation des régions excentrées. Nous savons que le capitalisme ne fera pas, pour des raisons de profit, cette industrialisation. Il préfère, sans tenir compte du coût global des investissements, y compris le coût des infrastructures découlant de la présence d'une usine, s'installer dans des régions déjà surpeuplées, comme la région parisienne par exemple. Dans le même temps, le gouvernement gaulliste nous annonce qu'il refuse de prendre ses responsabilités en tant qu'Etat, qu'il se rend une nouvelle fois complice du capitalisme, c'est-à-dire qu'il débudgétise les investissements. C'est parce que cette politique concerne directement les agriculteurs et les régions, victimes de la stagnation, de la récession économique, qu'il nous faut non seulement la dénoncer, mais en proposer une autre.

Un comportement politique traditionnel

Nous savons que des programmes de ce genre ne modifieront pas du jour au lendemain le comportement politique de nombreux agriculteurs. Beaucoup encore voteront à droite pour défendre « le mythe de l'école libre ». Ce vote les conduit à maintenir le libéralisme économique, le capitalisme contre lequel ils essaient de lutter au plan professionnel. Mais la gauche ne peut pas se contenter de cet état de fait. Elle se doit de provoquer les évolutions par une analyse correcte et des propositions concrètes de solutions devant les problèmes économiques.

Nous sommes convaincus d'ailleurs qu'il est plus que jamais possible d'amener les agriculteurs en tant que producteurs, à une remise en cause globale de la société capitaliste. En supposant que le développement coopératif permettrait de résoudre en

grande partie les problèmes évoqués ci-dessus, il resterait que les agriculteurs seront de plus en plus concernés, personnellement, dans leur revenu, par la politique du capitalisme occidental dans le domaine du marché des produits alimentaires et des matières premières.

L'Occident industriel constate en effet, dans sa propre économie, un accroissement de la production des biens alimentaires plus rapide que la croissance démographique. Dans le même temps, pour les pays sous-développés, c'est le phénomène inverse qui se produit. Au paysan qui subit une baisse de revenu du fait de la surproduction, il faudra bien expliquer pourquoi, dans le même temps, la faim augmente dans le monde. L'agriculteur produit des denrées, ô combien pacifiques! mais finalement plus explosives que l'atome dans le monde de la faim, puisqu'il s'agit des denrées indispensables à la vie.

Le suicide de l'Occident

Pour être fidèle à elle-même, la gauche se doit de dire aux agriculteurs victimes de l'abondance que la politique des Etats-Unis, la banque du sol, la rémunération par l'Etat des terres mises en friche équivalent au suicide de l'Occident.

Elle se doit de leur expliquer que la politique du « don » ne résout rien, même si elle peut être nécessaire dans certains cas pour permettre un départ des économies sous-développées.

Elle se doit de dénoncer le mercantilisme qui règne au niveau du marché mondial des produits alimentaires et qui empêche les pays sous-développés

d'entrer dans une économie d'échange parce qu'ils ne peuvent obtenir un prix élevé et un prix constant de leur propre production.

Il faut qu'elle précise que le même phénomène joue au niveau du cours des matières premières dont les pays sous-développés sont les gros producteurs et dont l'Occident est le gros consommateur.

Il faut crier au scandale devant l'aide aumônière donnée d'une main par l'Occident aux pays sous-développés et de l'autre reprise par le capitalisme occidental grâce à la spéculation dont sont victimes les pays sous-développés lorsqu'ils exportent des marchandises.

En fait, au travers de sa production elle-même, l'agriculteur peut être conduit à remettre en cause les bases mêmes du capitalisme. Il peut devenir l'un des éléments parmi les plus conscients, et les plus actifs dans la révolution des pauvres. Il peut aussi, dans sa structure de production, prouver au monde qu'en agriculture, il existe d'autres voies que le capitalisme et le colonat. Encore faut-il qu'il ne soit pas lui-même colonisé, ce qui est la condition même de son expression. En tout cas, cette expression ne dépend pas de lui seul. Elle dépend aussi du programme agricole de la gauche. Il n'est pas pensable en tout cas que celle-ci soit absente d'une aussi importante révolution.

(1) Tribune Socialiste n° 306, du 15 décembre 1966.